INFO
RIVERAINS
OCTOBRE 2024

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DES PERRIÈRES

Rennes Métropole poursuit ses travaux de requalification de la rue des Perrières. La section comprise entre la rue de la Maillardière et le passage à niveau est en cours d'achèvement. Des modifications des conditions de circulation sont attendues dans les prochaines semaines sur la section comprise entre le passage à niveau et la rue Étienne Gourmelen.

>> Du 14 au 18 octobre

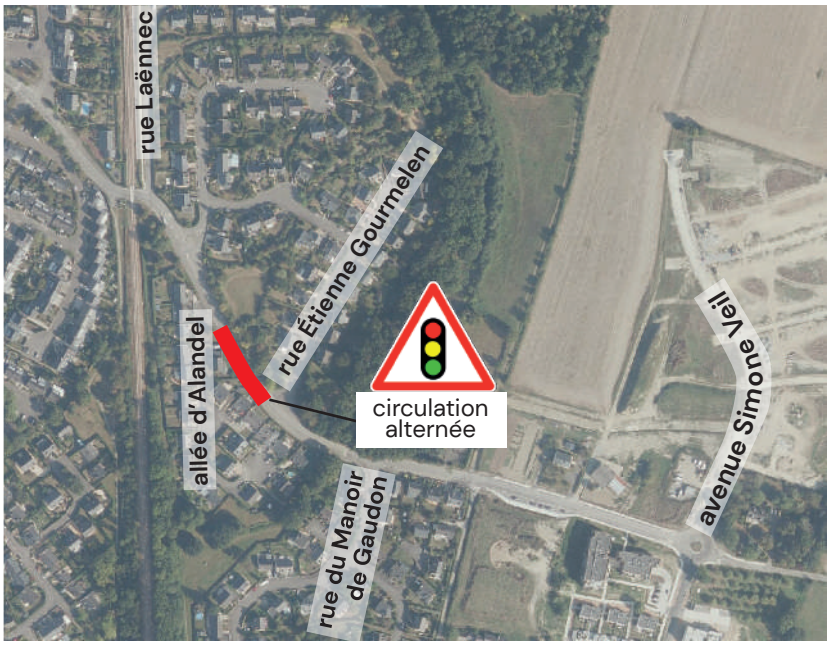

La circulation sera alternée rue des Perrières entre l'allée d'Alandel et la rue Étienne Gourmelen.

Un cheminement piéton et cycle sera maintenu.

>> Du 21 au 25 octobre

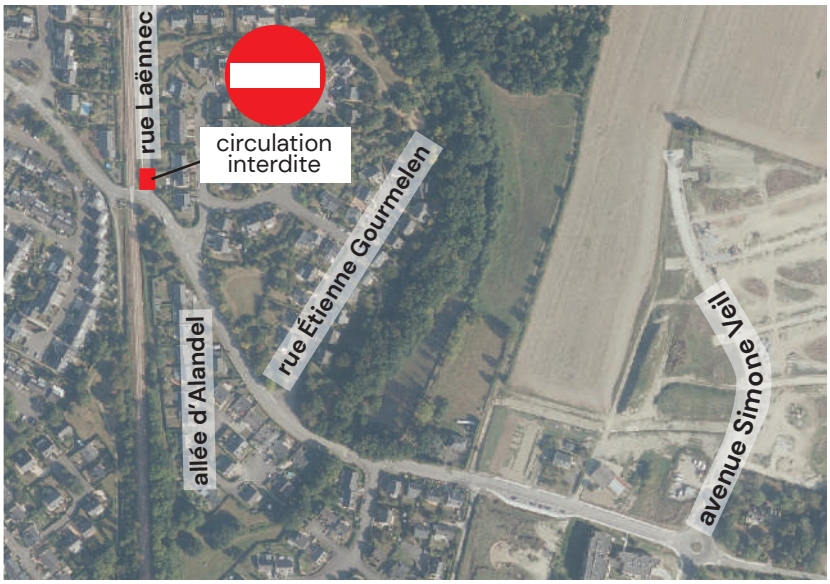

La circulation sera interdite rue Laënnec, à l'intersection avec la rue des Perrières. Une déviation sera mise en place par la rue des Perrières, la rue de la Maillardière, la RD34 et la rue Laënnec (accessible depuis le nord).

Un cheminement piéton et cycle sera maintenu.

DirCom – Rennes Ville et Métropole – PBody

>> Du 28 octobre au 8 novembre

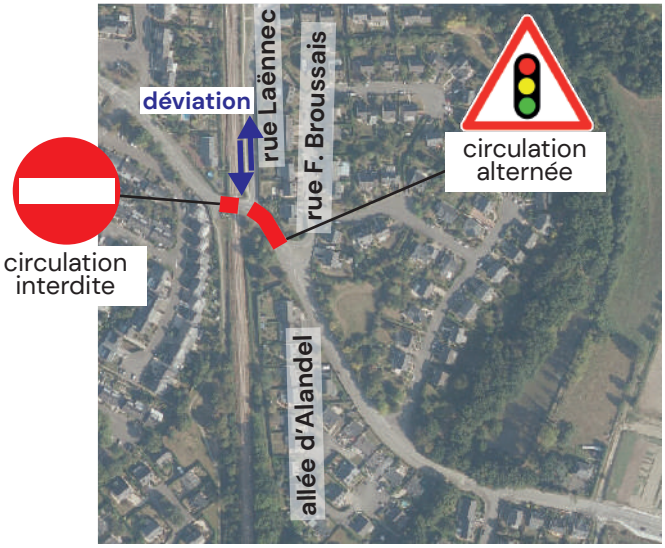

Le passage à niveau sera fermé à la circulation automobile. Une déviation sera mise en place par la rue Laënnec.

La circulation sera alternée rue des Perrières entre la rue Laënnec et la rue François Broussais.

Un cheminement piéton et cycle sera maintenu.

>> Du 12 au 19 novembre

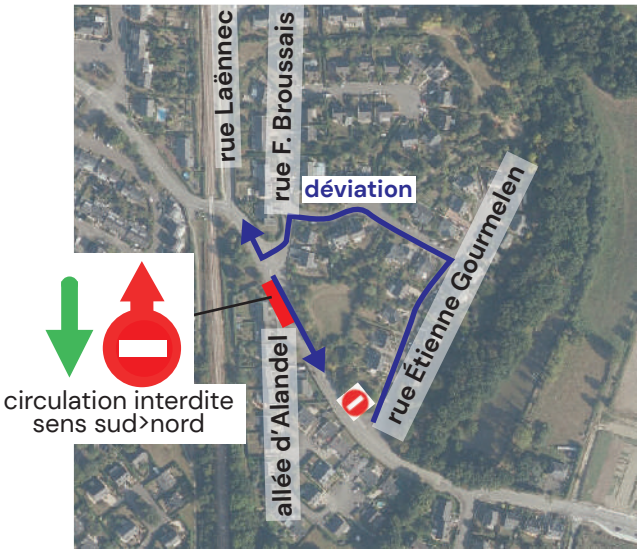

La circulation sera interdite rue des Perrières dans le sens sud>nord entre la rue Étienne Gourmelen et la rue François Broussais. Une déviation sera mise en place par la rue Étienne Gourmelen, la rue Jacques Maisonneuve et la rue François Broussais.

Seul, le sens de circulation nord>sud sera maintenu. L'accès à l'allée d'Alandel se fera soit depuis le nord, soit depuis le sud en suivant la déviation. La sortie de cette allée se fera obligatoirement par le sud.

Un cheminement piéton et cycle sera maintenu.

>> Du 20 au 28 novembre

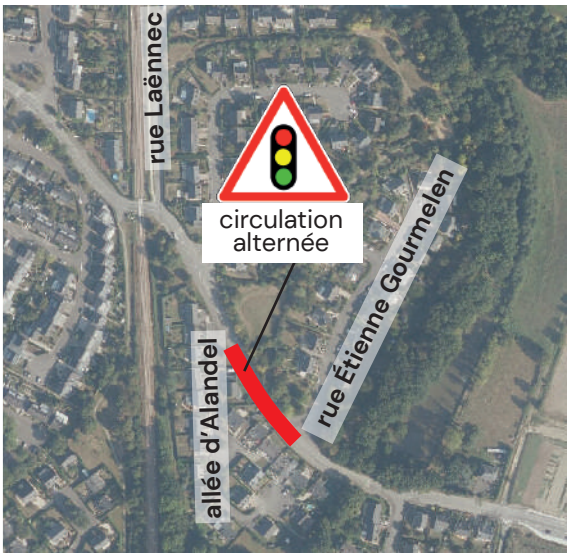

Les travaux rue des Perrières entre l'allée Alandel et la rue Étienne Gourmelen seront réalisés en grande partie sous alternat.

Sur une journée, la circulation sera interdite afin de réaliser des travaux de chaussée. Une déviation sera mise en place dans les deux sens, par la rue Étienne Gourmelen, la rue Jacques Maisonneuve et la rue François Broussais.

Un cheminement piéton et cycle sera maintenu.

DES QUESTIONS ?
comtravaux@rennesmetropole.fr
06 69 95 25 76

VERN SUR-SEICHE Citoyenne par nature

RENNES MÉTROPOLE